

## **Annexe 3**

**Enquêtes réalisées sur le terrain auprès des victimes**

ENQUETE INONDATION  
DU 22 SEPTEMBRE 1993  
COMMUNE DE BOISSEUIL

NOM DES HABITANTS : Monsieur SOURY

NUMEROS DES PARCELLES : 360, 361, 362, 363, 364, 366, 900,  
901.

Monsieur SOURY nous a également renseigné sur les parcelles voisines  
n°880, n°400.

ADRESSE : La Chalussie 87220 BOISSEUIL

INONDATION :

- sur les terres : oui                                  hauteur :
- sur le domaine bâti : oui                              hauteur :
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :  
garage : 1 m                                  sous arche du pont se trouvant sur la  
parcelle n°901 : environ 5 m

Durée de la submersion : de minuit environ à dans la matinée

Montée des eaux rapide : oui quelques heures      lente :

Décru rapide :                                                  lente : oui

Submersion avec eaux calmes :

courant léger :

fort : oui

**Effets morphologiques sur les parcelles :**

- limons : oui            épaisseur : 10 à 20 cm dans le jardin
- engravement :                                épaisseur :
- érosion : à l'amont du pont sur une dizaine de mètres
- apports et embâcles de bois morts : jeunes arbres arrachés

**REMARQUES :**

Présence de clôtures grillagées sur les parcelles, qui servent d'enclos pour les animaux, ainsi que d'arbres le long du cours d'eau.

Cependant, ces aménagements ne sont pas des obstacles à l'étalement des eaux de crue et ne peuvent pas constituer des zones d'embâcles.

De plus, les arbres permettent de stabiliser les berges de la Briançe et limitent donc les espaces soumis à l'érosion lors des crues.

**ENQUETE INONDATION**  
**DU 22 SEPTEMBRE 1993**  
**COMMUNE DE BOISSEUIL**

**NOM DES HABITANTS** : Monsieur BERNARD, ancien propriétaire de terrains riverains de la Briance.

**NUMEROS DES PARCELLES** : 297, 298, 305, 306, 307, 326.

**ADRESSE** : Allée des Pommiers 87110 LE VIGEN

**INONDATION** :

- sur les terres : oui                            hauteur :
- sur le domaine bâti :                        hauteur :
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :  
1 m à 1,5 m d'eau sur la départementale 32, à la limite entre les communes du Vigen et de Boisseuil.

**Durée de la submersion** : de minuit environ à dans l'après-midi

**Montée des eaux rapide** : oui quelques heures    **lente** :

**Décru rapide** :                                                    **lente** : du moins plus  
lente que la montée des  
eaux

**Submersion avec eaux calmes** :

**courant léger** :

**fort** : oui

**Effets morphologiques sur les parcelles :**

- limons : oui      épaisseur : 50 cm environ sur la parcelle  
n°297
- engravement :      épaisseur :
- érosion : 1 à 2 m par endroits sur les rives des terrains en  
aval.
- apports et embâcles de bois morts : le courant a emporté et  
déposé des arbres entiers.

**REMARQUES :**

Monsieur BERNARD est l'ancien propriétaire des terrains. A l'heure actuelle, Monsieur BERNARD est à la retraite et a cédé ses terres à Monsieur BLANCHON.

Monsieur BERNARD signale que c'est la première fois que les eaux atteignent et dépassent le niveau de la départementale 32.

A l'époque de la crue, des clôtures grillagées étaient présentes le long du cours d'eau. Celles-ci ont été emportées par les eaux et n'ont pas été remplacées par le nouveau propriétaire.

Seules existent des clôtures séparant les prés voués à l'élevage, de même que des arbres plantés le long du cours d'eau. Cependant, comme pour les terrains en amont, ces aménagements ne peuvent ni entraver la montée des eaux, ni constituer des zones d'embâcles.

Nom des habitants : M. FERLAUD André

Adresse : 9, avenue Saint-Eloi  
SOLIGNAC

Inondation :

- sur les terres : oui, le jardin hauteur :
- sur le domaine bâti : hauteur :
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :

l'eau est arrivée jusqu'à "La Charmille" située au milieu du jardin, mais la personne ne l'a vu qu'à 8 h-8 h 30 (décrue amorcée).

Durée de la submersion : la nuit

Montée des eaux rapide : lente :

Décrue rapide : oui lente :

Submersion avec eaux calmes :

courant léger :

fort : oui

*Effets morphologies sur les parcelles :*

- limons : oui épaisseurs :
- engrèvement : épaisseurs :
- érosion :
- apports et embâcles de bois morts : oui

Remarques

La propriété est entourée de murs d'environ 2,50 m ; le premier mur qui se trouvait sur le passage de l'eau a été abîmé, la partie la plus près de la rivière s'est rompue. Il n'y avait aucune végétation pour ralentir le courant.

Le deuxième mur qui longe la propriété suivante a résisté.

Les grilles qui se trouvent sur le bord de la rivière ont été en partie arrachées.

Tout a été reconstruit à l'identique.

ENQUETE INONDATION DU 22 SEPTEMBRE 1993

COMMUNE de SOLIGNAC

Enquête n° 2

Nom des habitants : M. BARDIN Hervé

Adresse : 13, avenue Saint-Eloi  
SOLIGNAC

Inondation :

- sur les terres : oui, jardin                      hauteur :
- sur le domaine bâti : non                      hauteur :
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :  
dans le jardin, l'eau est montée entre l'arbre et le petit  
arbuste situé devant la terrasse.

Durée de la submersion :

Montée des eaux rapide : oui                      lente :

Décrue rapide : oui, vers 8 h du matin                      lente :

Submersion avec eaux calmes :

courant léger : oui  
fort :

Effets morphologies sur les parcelles :

- limons : oui                      épaisseurs :
- engravement :                      épaisseurs :
- érosion :
- apports et embâcles de bois morts : oui, l'eau charriait  
des arbres entiers.

Remarques

A 3 h 30 dans la nuit, la crue était à son maximum ; la décrue  
s'est faite brusquement vers 8 h.

L'eau était plutôt calme, le jardin n'a pas trop souffert, seule  
une partie de la clôture a été arrachée par des rondins de bois  
qui flottaient.

La maison qui se trouve sur un talus n'a pas été touchée.

ENQUETE INONDATION DU 22 SEPTEMBRE 1993  
COMMUNE de SOLIGNAC

Enquête n° 3

Nom des habitants : Mme. LAGRANGE Marie-Louise

Adresse : 19, avenue Saint-Eloi  
SOLIGNAC

Inondation :

- sur les terres : oui, champs hauteur :
- sur le domaine bâti : non hauteur :
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :

Effets morphologies sur les parcelles :

- limons : épaisseurs :
- engrèvement : épaisseurs :
- érosion :
- apports et embâcles de bois morts :

Remarques

L'eau est montée jusqu'à la grange ; on a pu estimé jusqu'à 1 m d'eau au niveau du mur du bâtiment.

Les clôtures ont été arrachées.

Durée de la submersion :

Montée des eaux rapide : oui lente :

Décru rapide : oui lente :

Submersion avec eaux calmes :

courant léger :  
fort : oui



Nom des habitants : M. LAGRANGE Michel

Adresse : 21, avenue Saint-Eloi  
SOLIGNAC

Inondation :

- sur les terres : oui, pré et jardin      hauteur :
- sur le domaine bâti : oui, piscine      hauteur : 50 cm
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :  
piscine inondée

Durée de la submersion : la nuit

Montée des eaux rapide : oui      lente :  
23 h la Briance était encore dans son lit ; à 8 h elle était  
arrivée à la piscine.

Décrou rapide : oui      lente :

Submersion avec eaux calmes :  
courant léger :  
fort : oui, ressemblait à un torrent

*Effets morphologies sur les parcelles :*

- limons : oui      épaisseurs :
- engrèvement :      épaisseurs :
- érosion :
- apports et embâcles de bois morts : oui

Remarques

L'eau charriait des arbres, des clôtures, du bétail.

La piscine était pleine de boue.

La maison se trouve sur un talus et la piscine se situe en contrebas.

Nom des habitants : Propriétaire M. LAGRANGE Michel

Adresse : 21, avenue Saint-Eloi  
SOLIGNAC

Inondation :

- sur les terres : hauteur :
- sur le domaine bâti : oui, cabanon hauteur : environ 2,20 m
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :  
cabanon situé dans le bas du champ : environ 2,20 m d'eau  
par rapport au sol.

*Effets morphologies sur les parcelles :*

- limons : oui épaisseurs :
- engrèvement : épaisseurs :
- érosion :
- apports et embâcles de bois morts : oui

Remarques

Les portes ont été arrachées sous la puissance de l'eau.

Durée de la submersion :

Montée des eaux rapide : lente :

Décrue rapide : lente :

Submersion avec eaux calmes :

courant léger :  
fort : oui

ENQUETE INONDATION DU 22 SEPTEMBRE 1993

COMMUNE de SOLIGNAC

Enquête n° 6

Nom des habitants : M. et Mme. AUDIN

Adresse : 15, rue des Remparts  
SOLIGNAC

Inondation :

- sur les terres : oui, jardin
- sur le domaine bâti :
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :

hauteur :

hauteur :

Durée de la submersion :

Montée des eaux rapide : oui, la nuit

Décrou rapide : oui

Submersion avec eaux calmes :

courant léger :

fort : oui

Effets morphologies sur les parcelles :

- limons : oui
- engrèvement :
- érosion : oui
- apports et embâcles de bois morts :

épaisseurs :

épaisseurs :

Remarques

L'eau est montée la nuit jusqu'à la terrasse, à 7 ou 8 h du matin, elle était revenue derrière le mur (1m).

Le mouvement de l'eau a creusé des sillons dans le jardin.  
Tas de bois emporté.

L'eau avait creusé autour des arbres.

Le jardin et la maison se trouvent à une certaine distance de la Briance, il y a des rangées d'arbres et un chemin appartenant aux moines.

ENQUETE INONDATION DU 22 SEPTEMBRE 1993  
COMMUNE de SOLIGNAC

Enquête n° 7

Nom des habitants : M. PENICAUT Antoine

Adresse : 17, rue des Remparts  
SOLIGNAC

Inondation :

- sur les terres : oui, jardins                    hauteur : 50 cm
- sur le domaine bâti :                            hauteur :
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :
  - .cave inondée par infiltration
  - .maison non inondée

Durée de la submersion :

Montée des eaux rapide :                    lente :

Décru rapide :                                    lente :

Submersion avec eaux calmes :

courant léger :  
fort : oui

Effets morphologies sur les parcelles :

- limons :                                            épaisseurs :
- engravement :                                épaisseurs :
- érosion :
- apports et embâcles de bois morts :

Remarques

L'eau est passée par-dessus le mur qui fait environ 1 m,  
elle est restée dans le fond du jardin.

La table de ping-pong a été arrachée.

ENQUETE INONDATION DU 22 SEPTEMBRE 1993

COMMUNE de SOLIGNAC

Enquête n° 8

Nom des habitants : Mme. LALLET Jeanne

Adresse : 21, rue des Remparts  
SOLIGNAC

Inondation :

- sur les terres : oui, jardin
- sur le domaine bâti :
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :  
3ème poteau qui soutient le fil à linge.

hauteur :

hauteur :

Durée de la submersion : la nuit

Montée des eaux rapide :

lente :

Décrue rapide :

lente :

Submersion avec eaux calmes :

courant léger :  
fort :

Effets morphologies sur les parcelles :

- limons : oui                      épaisseurs :
- engravement :                      épaisseurs :
- érosion :
- apports et embâcles de bois morts :

Remarques

Dépôt de limons sur le grillage allant jusqu'à 70 cm  
au-dessus du mur qui fait environ 1,20 m.

La maison n'a pas été inondée, ni la cave.

ENQUETE INONDATION DU 22 SEPTEMBRE 1993  
COMMUNE de SOLIGNAC

Enquête n° 9

Nom des habitants : Mme. PRADEAU Ch.

Adresse : 8, rue du Pont  
SOLIGNAC

Inondation :

- sur les terres : hauteur :
- sur le domaine bâti : non hauteur :
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :  
1ère marche : 35 cm

Effets morphologies sur les parcelles :

- limons : oui épaisseurs :
- engrèvement : épaisseurs :
- érosion :
- apports et embâcles de bois morts :

Remarques

L'eau n'a pas pénétré dans sa maison.

Durée de la submersion :

Montée des eaux rapide : oui lente :

Décru rapide : oui lente :

Submersion avec eaux calmes :

courant léger :  
fort : oui

ENQUETE INONDATION DU 22 SEPTEMBRE 1993

COMMUNE de SOLIGNAC

Enquête n° 10

Nom des habitants : M. DESBORDES Alain

Adresse : 4, rue du Pont  
SOLIGNAC

Inondation :

- sur les terres : jardin hauteur :
- sur le domaine bâti : maison hauteur :
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :  
1,30 m dans la salle à manger, dans la cuisine

Durée de la submersion :

Montée des eaux rapide : en 2 h lente :

Décrou rapide : lente : oui

Submersion avec eaux calmes :

courant léger :  
fort : oui

Effets morphologies sur les parcelles :

- limons : oui épaisseurs :
- engravement : épaisseurs :
- érosion :
- apports et embâcles de bois morts :

Remarques

La rue se trouve surélevée par rapport à la maison. Les fenêtres du bas sont à environ 50 cm du sol, donc l'eau qui a pénétré dans la maison ne s'évacuait pas, il a fallu pomper.

Sur le mobilier de la cuisine, on peut observer les traces laissées par la boue (environ 50 cm).

Chaque fois que la rue est refaite, une couche de revêtement s'ajoute, de ce fait les maisons sont de plus en plus enterrées.

Nom des habitants : M. CARLIER J.P.

Adresse : 2, rue du Pont  
SOLIGNAC

Inondation :

- sur les terres : oui
- sur le domaine bâti : oui
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :  
dans la maison 1,78 m, son garage a été totalement emporté,  
il n'a pas été reconstruit.

Durée de la submersion :

22 septembre 93 vers 24 h au 23 septembre 93 dans  
l'après-midi

Montée des eaux rapide : 2 à 3 h

lente :

Décrou rapide : oui

lente :

Submersion avec eaux calmes :

courant léger :  
fort : oui

Effets morphologies sur les parcelles :

- limons : oui
- engrèvement : épaisseurs :
- érosion : épaisseurs :
- apports et embâcles de bois morts : oui

Remarques

Des bottes de foin, des arbres ont fait un bouchon au niveau du pont. Les écluses du moulin situées à côté ne fonctionnent plus, donc l'eau ne pouvait pas s'écouler. Cette ancienne usine électrique n'est pas entretenue. Il y a une accumulation de bois.

On y trouve un morceau du Pont Rompu.

Le pont de SOLIGNAC a été ébranié, la dernière arche du pont a beaucoup souffert.

La maison se trouve plus basse que la route.



Nom des habitants : Mme. CARTIER

Adresse : 1, place de la Briance  
SOLIGNAC

Inondation :

- sur les terres : hauteur :
- sur le domaine bâti : oui hauteur : + de 2 m
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :  
cuisine : 1,80 m

*Effets morphologies sur les parcelles :*

- limons : oui épaisseurs :
- engrèvement : épaisseurs :
- érosion :
- apports et embâcles de bois morts :  
le garage et l'atelier qui se situent à côté de la maison  
se trouvent sur un talus.

Durée de la submersion : pendant la nuit

Montée des eaux rapide : oui lente :

Décru rapide : oui, dans l'après-midi lente :

Submersion avec eaux calmes :

- courant léger :
- fort : oui

Remarques

L'eau au moment des autres inondations ne dépassait pas 50 cm dans la maison.

La maison se trouve plus basse que la place.

La place avait été creusée au cours de l'inondation ; lorsqu'elle a été refaite, elle a été surélevée.

ENQUETE INONDATION DU 22 SEPTEMBRE 1993

COMMUNE de SOLIGNAC

Enquête n° 13

Nom des habitants : Usine électrique appartenant aux moines

Adresse : SOLIGNAC

Inondation :

- sur les terres : oui
- sur le domaine bâti : oui
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :
  - . dans le local à bois
  - . sur le mur du moulin

hauteur :

hauteur: environ 2,20 m

Durée de la submersion : la nuit vers 3 ou 4 h

Montée des eaux rapide : oui

lente :

Décroue rapide :

lente :

Submersion avec eaux calmes :

courant léger :

fort :

*Effets morphologies sur les parcelles :*

- limons : oui
- engravement : oui
- érosion :
- apports et embâcles de bois morts : oui

épaisseurs :

épaisseurs :

Remarques

L'usine ne fonctionne plus, les pompes ont été noyées.  
Le moulin n'est pas nettoyé, il y a un amas d'arbres morts.  
Les vitres ont été brisées.  
Marques sur murs intérieurs, environ 1,30 m sur plancher.  
Marques sur mur arrière du moulin : + 1,90 m sur sol, soit environ 2,10 m sur dalle.  
Septembre 1993 : environ + 3,80 m sur crête barrage.

Nom des habitants : M. BLANCHON (locataire)

Adresse : Moulin de Combesse  
SOLIGNAC

Inondation :

- sur les terres : oui      hauteur :
- sur le domaine bâti : oui      hauteur : 2,20 m
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :  
trace sur le mur du local situé derrière la maison.

Durée de la submersion :

Montée des eaux rapide : oui, la nuit      lente :

Décrue rapide : oui, dans la matinée      lente :

Submersion avec eaux calmes :

courant léger :

fort : oui

Effets morphologies sur les parcelles :

- limons : oui      épaisseurs :
- engravement :      épaisseurs :
- érosion :
- apports et embâcles de bois morts : oui

Remarques

ENQUETE INONDATION DU 22 SEPTEMBRE 1993

COMMUNE de SOLIGNAC

Enquête n° 15

Nom des habitants : Employée du propriétaire du moulin de  
Combesse

Adresse : SOLIGNAC

Inondation :

- sur les terres : oui
- sur le domaine bâti : oui
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :  
interrupteur dans le couloir ou cinquième marche de l'escalier.

hauteur :

hauteur : 1,20 m

Remarques

Propriétaire du moulin situé plus bas.

Effets morphologies sur les parcelles :

- limons : oui
- engrèvement : épaisseurs :
- érosion : épaisseurs :
- apports et embâcles de bois morts :

Durée de la submersion :

Montée des eaux rapide : oui, vers 3 ou 4 h

lente :

Décru rapide : oui

lente :

Submersion avec eaux calmes :

courant léger :

fort : oui, grosse table en chêne déplacée

Nom des habitants : Terrain appartenant à M. AUBISSE Georges

Adresse : Parcelle 877  
SOLIGNAC

Inondation :

- sur les terres : oui hauteur :
- sur le domaine bâti : oui hauteur :
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :  
dans le local, on peut observer une trace sur les tôles  
ondulées transparentes : environ 1,50 m.

Effets morphologies sur les parcelles :

- limons : épaisseurs :
- engravement : épaisseurs :
- érosion :
- apports et embâcles de bois morts :

Remarques

Durée de la submersion :

Montée des eaux rapide : lente :

Décrue rapide : lente :

Submersion avec eaux calmes :

courant léger :  
fort :

ENQUETE INONDATION DU 22 SEPTEMBRE 1993

COMMUNE de SOLIGNAC

Enquête n° 17

Nom des habitants : Station de traitement des eaux

Adresse : SOLIGNAC

Inondation :

- sur les terres : oui                                            hauteur :
- sur le domaine bâti : oui                                    hauteur :
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :

environ 70 cm dans le local technique du bâtiment proche de la route départementale allant de St-Hilaire-Bonneval à Saint-Junien

Durée de la submersion :

Montée des eaux rapide : oui                                            lente :

Décru rapide : oui                                                                    lente :

Submersion avec eaux calmes :

courant léger :

fort : oui

Effets morphologies sur les parcelles :

- limons :                                                                    épaisseurs :
- engrèvement :                                                        épaisseurs :
- érosion :
- apports et embâcles de bois morts :

Remarques :

ENQUETE INONDATION DU 22 SEPTEMBRE 1993

COMMUNE de SOLIGNAC

Nom des habitants : M. AUBISSE Georges

Adresse : Lotissement Gravataud  
SOLIGNAC

Inondation :

- sur les terres : oui, jardin hauteur :
- sur le domaine bâti : oui hauteur : 50 cm
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :

marque à la scie à métaux sur une gouttière du bâtiment  
situé dans le jardin.

Durée de la submersion : la nuit

Montée des eaux rapide : oui, 3 h 30 lente :

Décrou rapide : oui lente :

Submersion avec eaux calmes :

courant léger :

fort : oui

Effets morphologies sur les parcelles :

- limons : épaisseurs :
- engravement : épaisseurs :
- érosion :
- apports et embâcles de bois morts :

Remarques

Nom des habitants : Maison en face du Moulin de Gravataud

Adresse : Commune de SOLIGNAC

Inondation :

- sur les terres : oui
- sur le domaine bâti : oui
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :
  - . environ 30 cm dans la cuisine
  - . environ 2,50 m sur la route

hauteur :

hauteur :

Durée de la submersion :

Montée des eaux rapide :

lente :

Décru rapide :

lente :

Submersion avec eaux calmes :

courant léger :

fort :

Effets morphologies sur les parcelles :

- limons : épaisseurs :
- engrèvement : épaisseurs :
- érosion :
- apports et embâcles de bois morts :

Remarques

La maison surplombe la route, ce qui explique la faible hauteur mesurée dans la cuisine.  
Hangard : dépôt de tuiles.



ENQUETE INONDATION DU 22 SEPTEMBRE 1993

COMMUNE de SOLIGNAC

Nom des habitants : Moulin de Gravataud

Adresse : Commune de SOLIGNAC

Inondation :

- sur les terres : oui
- sur le domaine bâti : oui, moulin
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :  
au-dessus des fenêtres du 1er étage, la marque est encore visible actuellement.

hauteur :

hauteur : 4 à 5 m

Effets morphologies sur les parcelles :

- limons : épaisseurs :
- engrèvement : épaisseurs :
- érosion :
- apports et embâcles de bois morts :

Remarques

Durée de la submersion :

Montée des eaux rapide : oui

lente :

Décru rapide : oui

lente :

Submersion avec eaux calmes :

courant léger :

fort : oui

ENQUETE INONDATION DU 22 SEPTEMBRE 1993  
COMMUNE de SOLIGNAC

Enquête n° 21

Nom des habitants : Passerelle sans issue

Adresse : Commune de SOLIGNAC

Inondation :

- sur les terres : hauteur :
- sur le domaine bâti : hauteur :
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :  
environ 1,50 m en dessous de la chaussée.

Durée de la submersion :

Montée des eaux rapide : lente :

Décru rapide : lente :

Submersion avec eaux calmes :

courant léger :  
fort :

Effets morphologies sur les parcelles :

- limons : épaisseurs :
- engravement : épaisseurs :
- érosion :
- apports et embâcles de bois morts :

Remarques

Nom des habitants : M. et Mme. DESSUS

Adresse : Le Pont Rompu (film sur la crue + photos)  
Commune de SOLIGNAC

Inondation :

- sur les terres : oui, le jardin + le pré
- sur le domaine bâti : non
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :  
la maison surplombe le jardin

hauteur :  
hauteur :

Durée de la submersion : 22 septembre 93 à environ 24 h au  
23 septembre 93 après-midi

Montée des eaux rapide : environ 4 h

Décru rapide : 2 à 3 h

Submersion avec eaux calmes :

courant léger :

fort : oui, le courant charriait des arbres, des grosses bottes  
de foin rondes, des pneus, etc ...

Effets morphologies sur les parcelles :

- limons : oui
- engravement : épaisseurs : épaisseurs :
- érosion : oui, l'eau tombait en cascade du mur du jardin,  
un trou de 1,20m de profondeur a été creusé
- apports et embâcles de bois morts : oui, ce qui a  
obstrué le Pont Rompu

Remarques

1960 : au milieu du jardin

Cave inondée : 80 cm.

Dans le pré, près de la maison, une rangée de pommiers a  
été arrachée ainsi qu'une petite piscine.

Au moment de la décrue, ils ont trouvé des milliers de petits  
poissons dans le pré près de la maison.

Une forte odeur de mazout a persisté pendant longtemps  
(cuves).

Une vache et son veau ont été emportés et retrouvés vivants  
en aval.

ENQUETE INONDATION DU 22 SEPTEMBRE 1993

COMMUNE de SOLIGNAC

Enquête n° 23

Nom des habitants : Gîte rural de la Commune de SOLIGNAC

Adresse : Le Pont Rompu  
Commune de SOLIGNAC

Inondation :

- sur les terres : hauteur :
- sur le domaine bâti : hauteur :
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :  
le gîte se trouve beaucoup plus haut que les autres  
maisons ; l'eau est arrivée jusqu'aux marches seulement.

Durée de la submersion :

Montée des eaux rapide : lente :

Décrue rapide : lente :

Submersion avec eaux calmes :

courant léger :  
fort :

Effets morphologies sur les parcelles :

- limons : épaisseurs :
- engravement : épaisseurs :
- érosion :
- apports et embâcles de bois morts :

Remarques

ENQUETE INONDATION DU 22 SEPTEMBRE 1993

COMMUNE de SOLIGNAC

Nom des habitants : Local du tennis

Adresse : Le Pont Rompu  
Commune de SOLIGNAC

Inondation :

- sur les terres : hauteur :
- sur le domaine bâti : oui hauteur : 1,20 m
- point de repère ou hauteur d'eau marquée : petite fenêtre

Effets morphologies sur les parcelles :

- limons : épaisseurs :
- engrèvement : épaisseurs :
- érosion :
- apports et embâcles de bois morts :

Remarques

Durée de la submersion :

Montée des eaux rapide : lente :

Décru rapide : lente :

Submersion avec eaux calmes :

courant léger :  
fort :

## ENQUETE INONDATION DU 22 SEPTEMBRE 1993

## COMMUNE de SOLIGNAC

Nom des habitants : Tennis

Adresse : Le Pont Rompu  
Commune de SOLIGNAC

Inondation :

- sur les terres : oui hauteur : + 1,70 m
- sur le domaine bâti : hauteur :
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :  
au-dessus de la porte du tennis

Durée de la submersion :

Montée des eaux rapide : lente :

Décrue rapide : lente :

Submersion avec eaux calmes :  
courant léger :  
fort :

Effets morphologies sur les parcelles :

- limons : oui épaisseurs :
- engravement : épaisseurs :
- érosion :
- apports et embâcles de bois morts :

Remarques

Le terrain de tennis a été recouvert de boues et les grilles de branches et de déchets : elles ont servi de filtres.

ENQUETE INONDATION DU 22 SEPTEMBRE 1993

COMMUNE de SOLIGNAC

Nom des habitants : Gîte de France

Adresse : Le Pont Rompu  
Commune de SOLIGNAC

Inondation :

- sur les terres : oui
- sur le domaine bâti : oui
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :  
30 cm sur les fauteuils dans la salle de séjour

hauteur :

hauteur : 30 cm

Durée de la submersion :

Montée des eaux rapide :

lente :

Décru rapide :

lente :

Submersion avec eaux calmes :

courant léger :

fort : oui

Effets morphologies sur les parcelles :

- limons : épaisseurs :
- engravement : épaisseurs :
- érosion : oui
- apports et embâcles de bois morts :

Remarques

L'eau traversait la maison.

Une voiture a été charriée et bloquée par le mur.

La route allant au Cheyrol a été recouverte par l'eau.

Le jardin a été entièrement détruit.

ENQUETE INONDATION DU 22 SEPTEMBRE 1993

COMMUNE du VIGEN

Enquête n° 1

Nom des habitants : Mme. GANDOIS

Adresse : Le Pont  
LE VIGEN

Inondation :

- sur les terres : oui, le jardin
- sur le domaine bâti : oui, le garage
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :

hauteur :  
hauteur :

Durée de la submersion : de 3 h du matin jusqu'en début d'après-midi

Montée des eaux rapide : oui  
vers 3 h du matin

lente :

Décru rapide : oui, à partir de 11 h du matin

lente :

Submersion avec eaux calmes :

courant léger :  
fort : oui

*Effets morphologies sur les parcelles :*

- limons : oui
- engrèvement :  
- érosion : oui
- épaisseurs :  
- épaisseurs :
- apports et embâcles de bois morts :

Remarques

Le garage construit à côté du pont du VIGEN a été recouvert d'eau et emporté avec la voiture.  
Ils l'ont retrouvé en aval du pont dans un champ.  
Leur maison n'a pas été inondée.  
Ils ont vu la crue vers 4 h 30 du matin.  
Certaines maisons qui se trouvent à côté du pont du VIGEN ont été inondées.



Nom des habitants : Mme. LAPLAUD Jean

Adresse : Le Pont  
LE VIGEN

Inondation :

- sur les terres : oui, le jardin
- sur le domaine bâti : oui, la cave
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :

hauteur :

hauteur : 1,20 m

Remarques

*Effets morphologies sur les parcelles :*

- limons : oui
- engrèvement : épaisseurs :
- érosion : épaisseurs :
- apports et embâcles de bois morts :

L'eau passait par-dessus le mur qui entoure le jardin.

A l'arrière de la maison de Mme. LAPLAUD se trouve un logement lui appartenant et qu'elle loue. Il a été estimé plus de 1 m d'eau dans la cuisine de cette maison.

Le poêle à mazout a été noyé.

Quant à l'habitation de Mme. LAPLAUD, seule la cave a été inondée. Les autres maisons attenantes qui se trouvent plus hautes n'ont pas été touchées.

*Durée de la submersion :*

Montée des eaux rapide : oui

Décrou rapide : oui

*Submersion avec eaux calmes :*

courant léger :

fort : oui

ENQUETE INONDATION DU 22 SEPTEMBRE 1993

COMMUNE du VIGEN

Enquête n° 3

Nom des habitants : Mme. METAIS

Adresse : Le bourg  
LE VIGEN

Inondation :

- sur les terres : oui, le parc
- sur le domaine bâti : non
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :  
l'eau est montée jusqu'au chemin qui traverse le parc dans sa longueur

hauteur :

hauteur :

Durée de la submersion :

Montée des eaux rapide :

lente :

Décrou rapide :

lente :

Submersion avec eaux calmes :

courant léger :

fort :

Effets morphologies sur les parcelles :

- limons :

épaisseurs :

- engrèvement :

épaisseurs :

- érosion :

- apports et embâcles de bois morts :

Remarques

ENQUETE INONDATION DU 22 SEPTEMBRE 1993

COMMUNE du VIGEN

Enquête n° 4

Nom des habitants : Elevage bovins et ovins -  
Propriétaire : M. BLANCHON J.M.

Adresse : Impasse du Bas Bourg  
LE VIGEN

Inondation :

- sur les terres : oui
- sur le domaine bâti : oui, la stabulation
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :  
l'eau est montée jusqu'aux fenêtres de la stabulation ; la crue  
a laissé des marques sur les murs

hauteur :

hauteur : +1,70m  
par rapport au sol

Durée de la submersion :

Montée des eaux rapide :

lente :

Décru rapide :

lente :

Submersion avec eaux calmes :

courant léger :  
fort :

*Effets morphologies sur les parcelles :*

- limons : épaisseurs :
- engrèvement : épaisseurs :
- érosion :
- apports et embâcles de bois morts :

Remarques

La stabulation se trouve proche de l'endroit où se jette le ruisseau du Ribardy dans la Briance. Cet élevage a été totalement envahi par les flots.

ENQUETE INONDATION DU 22 SEPTEMBRE 1993

COMMUNE de CONDAT-SVIENNE

Enquête n° 1

Nom des habitants : Carrière de CONDAT-SMIENNE, le Gérant

Adresse : CONDAT-SVIENNE

Effets morphologies sur les parcelles :

- limons : épaisseurs :
- engrèvement : épaisseurs :
- érosion : oui, l'eau a creusé les rives
- apports et embâcles de bois morts :

Inondation :

- sur les terres : oui hauteur :
- sur le domaine bâti : oui hauteur : environ 1,20 m
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :  
marque dans le local de commande à environ 1,20 m

Remarques

L'atelier de la carrière avait très peu d'eau, par contre, les locaux de commande qui se trouvent sur les bords de la Briance ont été endommagés : l'un avait 80 cm d'eau, l'autre 1,20 m.

Les voitures des employés, les camions et engins sont garés en marche arrière et sur les bords de la rivière. C'est pourquoi lorsque celle-ci a débordé de son lit, elle a érodé ses rives et l'un des camions a juste eu le temps d'être évacué avant que le sol ne s'effondre.

Durée de la submersion : la nuit du 22 au 23 septembre 1993

Montée des eaux rapide : oui lente :  
maximum de la crue entre 3 h et 4 h du matin

Décru rapide : oui, à partir de 4 h 30 lente :

Submersion avec eaux calmes :

courant léger :

fort : oui, l'eau faisait beaucoup de bruit

ENQUETE INONDATION DU 22 SEPTEMBRE 1993

COMMUNE de CONDAT-SAVIENNE

Enquête n° 2

Nom des habitants : Ancien exploitant du Moulin

Adresse : Moulin de Chambon

Inondation :

- sur les terres : oui                    hauteur : environ 2,50 m
- sur le domaine bâti : oui, moulin    hauteur : + de 5 m
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :

des traces de la crue sont visibles sur le bâtiment le plus récent, du côté de la rivière il doit y avoir plus de 5 m

Durée de la submersion :

Montée des eaux rapide : oui            lente :

A minuit, l'eau était encore dans son lit ; à 3 h du matin tout était inondé.

Décrou rapide :                            lente :

Submersion avec eaux calmes :

courant léger :

fort : oui

Effets morphologies sur les parcelles :

- limons : oui                    épaisseurs :
- engrèvement :                épaisseurs :
- érosion : oui, l'eau a creusé les rives
- apports et embâcles de bois morts :

Remarques

Les renseignements proviennent de la personne qui était chargée de faire fonctionner le moulin en 1993. Il était présent lors de la crue. Depuis cette fameuse nuit du 22 au 23 septembre 1993, le moulin ne fonctionne plus. En vérité, ce moulin était une centrale hydraulique et les réparations, suite à la crue, étaient trop coûteuses. Un des murs de la maison a une profonde lézarde ce qui la rend inhabitable.

Selon la personne interrogée, l'eau est montée sans faire de bruit. C'est leur chien qui les a réveillés en aboyant vers 3 h du matin ; à ce moment, l'eau était à son maximum. Il y avait environ 2,50 m dans la cour. Leur voiture qui se trouvait dans une grange a été soulevée et écrasée contre le plafond.

Dans la maison : le congélateur a été retourné, les volets ont été ouverts par la puissance du courant.

Dans le moulin tout le système électrique a été noyé.

Le barrage (environ 1,50 m) a une surélévation en madriers d'environ 0,80 m.

ENQUETE INONDATION DU 22 SEPTEMBRE 1993  
COMMUNE de CONDAT-SAVIENNE

Enquête n° 3

Nom des habitants : M. BONNADIER

Adresse : Gué de Chambon

Inondation :

- sur les terres : oui, dans le jardin hauteur :
- sur le domaine bâti : oui, la maison hauteur : ~ 2,70 m par rapport au sol
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :

Durée de la submersion :

Montée des eaux rapide : lente :

Décru rapide : lente :

Submersion avec eaux calmes :

courant léger : fort :

Effets morphologies sur les parcelles :

- limons : épaisseurs :
- engrèvement : épaisseurs :
- érosion :
- apports et embâcles de bois morts :

Remarques

La personne habitant en ces lieux n'a pas voulu répondre à nos questions.

L'estimation de la hauteur d'eau sur la maison s'est faite par report des données que nous avons pu obtenir des habitations situées de l'autre côté de la route.

Nous avons estimé que l'eau est montée au niveau du plancher à l'étage, ce qui fait environ 2,70 m par rapport au sol.

Aucune trace n'est visible sur la maison car elle vient d'être restaurée.

Il est nécessaire de préciser que l'habitation est sur l'emplacement d'un ancien gué.

ENQUETE INONDATION DU 22 SEPTEMBRE 1993

COMMUNE de CONDAT-SAVIENNE

Enquête n° 4

Nom des habitants : Mme. LARDEAU

Adresse : Route de Chambon

Inondation :

- sur les terres : hauteur :
- sur le domaine bâti : hauteur :
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :

l'eau est passée sur la route, il y avait environ 50 à 60 cm sur le point bas.

Durée de la submersion :

Montée des eaux rapide : lente :

Décru rapide : lente :

Submersion avec eaux calmes :

courant léger :  
fort :

Effets morphologies sur les parcelles :

- limons : épaisseurs :
- engrèvement : épaisseurs :
- érosion :
- apports et embâcles de bois morts :

Remarques

La maison est sur les hauteurs et la route se trouve en contrebas.

Le terrain forme une cuvette.

Nous avons comme point de repère la boîte aux lettres ; aux dires de l'habitant, l'eau est montée jusqu'à son niveau.

ENQUETE INONDATION DU 22 SEPTEMBRE 1993  
COMMUNE de CONDAT-SAVIENNE

Enquête n° 5

Nom des habitants : M. DUGAST André

Adresse : Route de Chambon  
CONDAT-SMIENNE

Inondation :

- sur les terres : oui, le jardin hauteur :
- sur le domaine bâti : oui, la maison hauteur : environ 3 m
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :

Effets morphologies sur les parcelles :

- limons : épaisseurs :
- engrèvement : épaisseurs :
- érosion :
- apports et embâcles de bois morts :

Remarques

Le sous-sol était entièrement inondé, le propriétaire a estimé la hauteur à environ 3 m.

L'eau serait allée jusqu'à la route.

Durée de la submersion : la nuit du 22 au 23 septembre 1993

Montée des eaux rapide : oui lente :  
vers 3 h du matin

Décrue rapide : oui lente :  
à partir de 4 h l'eau a baissé rapidement

Submersion avec eaux calmes :

courant léger :  
fort : oui



ENQUETE INONDATION DU 22 SEPTEMBRE 1993

COMMUNE de CONDAT-SAVIENNE

Enquête n° 6

Nom des habitants : M. DUBOSPERTUS, renseignement venant de M. LEMOINE

Adresse : Route de Chambon

Inondation :

- sur les terres : oui, jardin hauteur :
- sur le domaine bâti : oui, sous-sol hauteur : environ 1,50 m
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :

*Effets morphologies sur les parcelles :*

- limons : épaisseurs :
- engrèvement : épaisseurs :
- érosion :
- apports et embâcles de bois morts :

Remarques

L'eau a inondé le sous-sol dans lequel se trouvait la cuisine. Ils ont été évacués par les pompiers.

Durée de la submersion : la nuit du 22 au 23 septembre 1993

Montée des eaux rapide : oui lente :

Décru rapide : lente :

Submersion avec eaux calmes :

courant léger :  
fort : oui

ENQUETE INONDATION DU 22 SEPTEMBRE 1993

COMMUNE de CONDAT-SAVIENNE

Enquête n° 7

Nom des habitants : M. LEMOINE Claude

Adresse : Route de Chambon

Inondation :

- sur les terres : oui                    hauteur :
- sur le domaine bâti : oui            hauteur : 1 m
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :  
l'eau arrivait jusqu'au niveau de la table

Durée de la submersion :

Montée des eaux rapide : oui            lente :

Décue rapide :                              lente :

Submersion avec eaux calmes :

courant léger :  
fort : oui

*Effets morphologies sur les parcelles :*

- limons : oui                    épaisseurs :
- engraissement :                épaisseurs :
- érosion : oui, les rives
- apports et embâcles de bois morts :

Remarques

Le propriétaire de cette petite maison habite à LIMOGES ; il a été prévenu par ses voisins M. et Mme. DUBOSPERTUS. Son jardin potagé a été entièrement détruit, ses lapins qui se trouvaient sur le point le plus bas du terrain ont été noyés.

Le maximum de la crue était vers 3 h du matin.

Il a estimé le niveau de la crue à 6,50 m par rapport au niveau d'eau habituelle.

ENQUETE INONDATION DU 22 SEPTEMBRE 1993

COMMUNE de CONDAT-SAVIENNE

Enquête n° 8

Nom des habitants : M. THOMAS, renseigné par Mme. PENOT

Adresse : Pont Saint-Paul

Inondation :

- sur les terres : oui, jardin hauteur :
- sur le domaine bâti : oui, maison hauteur : ~ 1,60 m
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :  
marque sur le mur de la maison

Durée de la submersion :

Montée des eaux rapide : oui lente :

Mme. PENOT, leur voisine, les a réveillés vers 3 h - 3 h 30 du matin

Décrou rapide : lente :

Submersion avec eaux calmes :

*courant léger* :

*fort* : oui, tourbillons importants

l'eau a arraché la porte de l'un des garages qui se trouve sous la maison

Effets morphologies sur les parcelles :

- limons : épaisseurs :
- engravement : épaisseurs :
- érosion :
- apports et embâcles de bois morts :

Remarques

Le sous-sol de la maison a été inondé, les voitures qui s'y trouvaient ont été emportés.

D'importants dépôts de sable ont pu être observés dans la partie du terrain qui se trouve près de la rivière : ils ont été formés par les tourbillons.

ENQUETE INONDATION DU 22 SEPTEMBRE 1993

COMMUNE de CONDAT-SAUVENNE

Enquête n° 9

Nom des habitants : M. et Mme. PENOT

Adresse : Pont Saint-Paul

Inondation :

- sur les terres : oui, le jardin hauteur :
- sur le domaine bâti : oui, la maison hauteur : ~ 1,70 m
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :  
sur la dernière marche du haut de l'escalier

Durée de la submersion : d'environ 3 h du matin jusqu'à 10 h

Montée des eaux rapide : oui lente :

l'eau était à 3 h au niveau des escaliers et elle montait de 2 marches toutes les 10 mn.

Décrou rapide : oui lente :

Submersion avec eaux calmes :

courant léger :  
fort : oui, c'était un torrent

Effets morphologies sur les parcelles :

- limons : oui épaisseurs : 50 cm dans la cave
- engrèvement : épaisseurs :
- érosion :
- apports et embâcles de bois morts : oui

Remarques

Ils ont appelé vers 3 h du matin leurs enfants qui habitent LIMOGES et le temps que ces derniers viennent jusqu'à la maison, le sous-sol était envahi d'eau. Ils ont été obligés de les sortir de la maison sur leur dos. Ensuite, la route a été coupée.

Lorsqu'ils sont revenus à leur maison, ils ont trouvé sur la clôture du linge et des sacs en plastique. Dans le fond du jardin, il y avait un dépôt de sable de 1,80 m de hauteur. La mairie de Condat a proposé aux propriétaires de nettoyer les bords de la rivière s'ils ne pouvaient pas le faire en contrepartie d'une participation.

En juillet de la même année, un gros orage de grêle avait provoqué le débordement du ruisseau qui se trouve près de la maison, ce qui avait déjà occasionné des dommages.

ENQUETE INONDATION DU 22 SEPTEMBRE 1993

COMMUNE de BOSMIE-L'AIGUILLE

Enquête n° 1

Nom des habitants : Employée de M. André BONNET

Adresse : Impasse Saint-Paul  
BOSMIE-L'AIGUILLE

Inondation :

- sur les terres : oui, le jardin hauteur :
- sur le domaine bâti : oui, le sous-sol hauteur :
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :

l'eau est montée juste en dessous des compteurs

Durée de la submersion : la nuit du 22 septembre 1993

Montée des eaux rapide : oui lente :

Décru rapide : oui lente :

Submersion avec eaux calmes :

courant léger :

fort : oui

*Effets morphologies sur les parcelles :*

- limons : épaisseurs :
- engrèvement : épaisseurs :
- érosion : oui, sur le bord de la rive
- apports et embâcles de bois morts :

Remarques

Le sous-sol a été entièrement inondé et vidé de son contenu.

La porte du garage a été soulevée par l'eau et la voiture s'est retrouvée dans le jardin.

Dans le garage, il y avait plus de 1,70 m d'eau, mais cette dernière n'a pas atteint le 1er étage.

ENQUETE INONDATION DU 22 SEPTEMBRE 1993

COMMUNE de BOSMIE-L'AIGUILLE

Enquête n° 2

Nom des habitants : M. et Mme. DENIS J. Paul

Adresse : 73, Saint Paul de Ribes  
BOSMIE-L'AIGUILLE

Inondation :

- sur les terres : oui, le jardin *hauteur :*
- sur le domaine bâti : oui, le sous-sol *hauteur : 1,75 m*
- point de repère ou hauteur d'eau marquée :  
on trouve des marques sur le mur dans le sous-sol de la maison, à environ 1,75 m du sol

Durée de la submersion : la nuit

Montée des eaux rapide : oui *lente :*  
vers 3 h du matin, l'eau est montée en 10 mn

Décrou rapide : *lente :*

Submersion avec eaux calmes :

*courant léger :*

*fort :* courant très fort, comparaison avec un torrent, présence de forts remoux et de tourbillons

*Effets morphologies sur les parcelles :*

- limons : *épaisseurs :*
- engrèvement : *épaisseurs :*
- érosion :
- apports et embâcles de bois morts :  
oui, des arbres entiers ont été transportés par le courant

Remarques

D'autres crues ont eu lieu, mais aucune d'une telle importance. L'eau venait dans le jardin mais n'atteignait pas la maison.

Ce sont les bottes de foin rondes et les arbres transportés par les eaux qui ont ravagé et écréé le mur qui borde le jardin.

L'eau est montée d'un seul coup après que le parapet du Pont Rompu est cédé.

ENQUETE INONDATION DU 22 SEPTEMBRE 1993

Enquête n° 3

COMMUNE de BOSMIE-L'AIGUILLE

Nom des habitants : M. LAMY de la CHAPELLE, éleveur de chiens et de lièvres

Adresse : 25, rue de Saint-Paul  
BOSMIE-L'AIGUILLE

Inondation :

- sur les terres : oui
- sur le domaine bâti : hauteur : (7 à 8 m ?)
- point de repère ou hauteur d'eau marquée : hauteur :

Durée de la submersion : la nuit du 22 septembre 1993

Montée des eaux rapide : oui      lente :

Il n'a pas eu le temps de mettre à l'abri ses chiens

Décru rapide : oui      lente :

Submersion avec eaux calmes :

courant léger :

fort : oui

Effets morphologies sur les parcelles :

- limons : épaisseurs :
- engrèvement : épaisseurs :
- érosion :
- apports et embâcles de bois morts :

Remarques

Il n'a jamais vu de crue d'une telle importance.

Sous le flot, les chiens ont été soulevés et sont passés par dessus la clôture. L'éleveur les a retrouvés dans le champ voisin qui essayaient de sortir de l'eau. Au total, il a perdu 6 chiens.

Nous avons pu observer la présence de carcasses de voitures sur le bord de la Briance.

# ENQUETE INONDATION DU 22 SEPTEMBRE 1993

## COMMUNE de BOSMIE-L'AIGUILLE

Enquête n° 5

Nom des habitants : Cartonnerie LACAUX, M. BAUME

Adresse : L'Aiguille  
BOSMIE-L'AIGUILLE

### Inondation :

- sur les terres : oui
- sur le domaine bâti : oui, la cartonnerie hauteur :
- point de repère ou hauteur d'eau marquée : hauteur :
  - . plus de 0,60 m sur le local à turbine (marque bleue)
  - . environ 1,40 m sur la passerelle située à l'arrière des bâtiments (échelle sur le mur)

Durée de la submersion :

Montée des eaux rapide : oui, en 10 mn lente :

Décrue rapide : lente :

Submersion avec eaux calmes :

*courant léger :*

*fort :* oui

### *Effets morphologies sur les parcelles :*

- limons : *épaisseurs :*
- engrèvement : *épaisseurs :*
- érosion :
- apports et embâcles de bois morts :

### Remarques

Lors de la crue de 1979, il y avait environ 0,60 m d'eau sur la passerelle.

Tout l'intérieur de l'usine n'a pas été inondé, car le sol ne se situe pas au même niveau partout, c'est ainsi que le local contenant le produit fini n'a pas été touché.

Par contre, 500 à 600 tonnes de stock de papier nécessaire à la fabrication a été emporté par les flots.

Le maximum de la crue était vers 6 h 45, puis l'eau a commencé à baisser vers 7 h 10.

Pour atteindre les cuves situées près de la Briance, les ouvriers étaient obligés d'utiliser le tractopelle pour plus de sécurité.

Les camions garés devant les locaux de chargement avaient de l'eau au-dessus des roues.

M. BAUME, prévenu par le Maire vers 5 h du matin, a bien essayé avec ses ouvriers de colmater les entrées des bâtiments de l'usine, mais l'eau est montée trop vite.

\* M. le Maire indique dans une délibération du conseil municipal en date du 6 février 1998 qu'il a prévenu l'entreprise à 4 h 15.